

Clermont, le 23 Juin 2020

La Principale,
Aux
Parents d'élèves



Objet : ouverture du collège – phase 3 -

Madame, Monsieur,

Le président de la République a proclamé l'ouverture des collèges au 22 juin 2020. Le retour en classe est conditionné à un protocole sanitaire assoupli mais dans lequel demeurent des obligations.



- ✚ Distanciation physique d'au moins un mètre dans les espaces clos
- ✚ Port du masque obligatoire pour les collégiens lors des déplacements et pour les personnels lorsque la distance d'un mètre ne peut être garantie.
- ✚ Limitation des croisements entre élèves de classe de niveaux différents.
- ✚ Nettoyage et désinfection des matériels et locaux une fois par jour.

Affaire suivie par
I.BARATTE

☎ 03.44.50.51.69
☎ 03.44.50.22.01

Courriel
ce.0601471Y@ac-amiens.fr

Site Web
<http://fernel.clg.ac-amiens.fr>

Pour la sécurité de tous, le protocole existant précise que :

Les familles doivent :

- ✚ Surveiller l'apparition d'éventuels symptômes et effectuer la prise de température de leur enfant avant l'arrivée au collège, celle-ci ne devant pas excéder 38°
- ✚ Fournir à leur enfant deux masques,

A compter du jeudi 24 juin, votre enfant retrouvera le chemin du collège et suivra son emploi du temps annuel distribué en début d'année scolaire. Il se verra attribuer une salle de classe jusqu'à la fin de l'année. Ce sont les enseignants qui se déplacent et non les élèves. Nous vous invitons à consulter pronote qui vous permettra de prendre connaissance des modifications éventuelles d'emploi du temps.

Nous vous demandons également de penser à prévoir une petite bouteille d'eau pour votre enfant compte tenu des températures annoncées pendant plusieurs jours.

La restauration sera assurée avec distribution de paniers repas froids.

Cordialement

LA PRINCIPALE

